



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le 15/11/2019

ID : 081-218102572-20191104-2019DEL73-DE

Date de la convocation  
29.10.2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mme BABAUX, Mr LEFERT, Mme TRUTINO, Mr SAMATAN, Mmes GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme KLIMEZACK-GIL

N° 19/73

**Absents** : Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU  
Mme GARCIA procuration à Mme VILLENEUVE  
Mr CROUZET procuration à Mr FABRE  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr MARTY  
Mr GRIMAL procuration à Mr LE ROCH  
Mme ANGLES procuration à Mr LEFERT  
Mr DE GUALY procuration à Mr GALINIE  
Mme THUEL procuration à Mme PAWLACZYK  
Mme PELLEGRINI procuration à Mme KLIMEZACK-GIL  
Mr PEYRONIE

**Secrétaire** : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
REGION OCCITANIE  
ESPLANADE**

Dans le prolongement de la réhabilitation de la gare en espace culturel, la ville a souhaité réfléchir à son intégration urbaine afin de créer un nouvel espace public qualitatif et d'accroître l'attractivité du bourg centre. L'aménagement envisagé privilégie la complémentarité avec les aménagements existants du cœur de ville en favorisant la végétalisation, l'intégration des déplacements doux et la création de lieux d'échanges et la sécurisation des accès aux écoles maternelles et élémentaires.

Le coût total de cette opération est de 1 504 147 € HT correspondant à deux tranches de travaux :

- Tranche 1 : Création esplanade 780 586 €.
- Tranche 2 : Accès et abords bâtiments : 723 561 € H.T.

*Adopté à l'unanimité*

Ce projet figure dans les priorités définies dans le contrat Bourg Centre de Saint-Juéry. Au regard des moyens déjà engagés sur le projet gare, afin d'atténuer la charge de la ville, l'aide financière de la Région Occitanie est sollicitée dans le cadre du plan de financement prévisionnel hors taxe suivant :

	plan de financement HT	
	<b>1 504 147 €</b>	
Région	240 000 €	16%
Département	310 043 €	21%
Etat	310 043 €	21%
Ville de Saint Juéry	<u>644 061 €</u>	<u>43%</u>
	<b>1 504 147 €</b>	<b>100%</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

MANDATE Monsieur le Maire afin de solliciter les financements correspondants.



Pour extrait conforme,  
SAINT-JUÉRY, le 14 novembre 2019  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental